

AVIS DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'URBANISME

Décret n° 2018-617 du 17 juillet 2018 portant modification du code de l'urbanisme

CERTIFICAT D'URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

PERMIS D'AMÉNAGER

Lotissement ou aménagement avec travaux (création des voies, équipements, espaces communs).

Lotissement situé dans un site classé ou un secteur sauvegardé.

(1) DÉCLARATION PRÉALABLE

Travaux non soumis à permis de construire, portant sur une maison individuelle.

Lotissement sans travaux non soumis à permis d'aménager.

Division foncière soumise au contrôle de la commune.

PERMIS DE DÉMOLIR

MODIFICATION D'UN PERMIS DÉLIVRÉ

TRANSFERT D'UN PERMIS DÉLIVRÉ EN COURS DE VALIDITÉ

AUTRE

Numéro d'enregistrement

DP 0512042530027

(2)

Date d'enregistrement :

25/08/2025

Nom et prénom(s) du demandeur :

N. NARNIQUET Thibaud

Adresse du terrain :

"Le Maulin Brunet"
A1 127

Surface de plancher :

20 m²

Emprise au sol :

Hauteur du projet :

Surface de la construction à démolir :

Nombre de lots (pour lotissement ou divisions foncières) :

Destination de la construction :

Dôme Géodésique

Le Maire,

Affiché le

26/08/2025

Retiré le



(1) Cochez la case correspondante.

(2) Article A423-4 du Code de l'Urbanisme : Le maire affecte aux demandes de modification ou de transfert d'un permis en cours de validité un numéro d'enregistrement composé du numéro du permis dont la modification ou le transfert est demandé, auquel il ajoute un numéro composé de la lettre " m " en cas de modification ou de la lettre " t " en cas de transfert, suivie de deux chiffres, pour une numérotation en continu des demandes successives, d'une part, des modifications et, d'autre part, des transferts.

Exemplaire destiné à l'affichage dans les quinze jours qui suivent le dépôt de la demande ou de la déclaration et pendant la durée d'instruction de celle-ci (art. R*423-6 du C.U.).